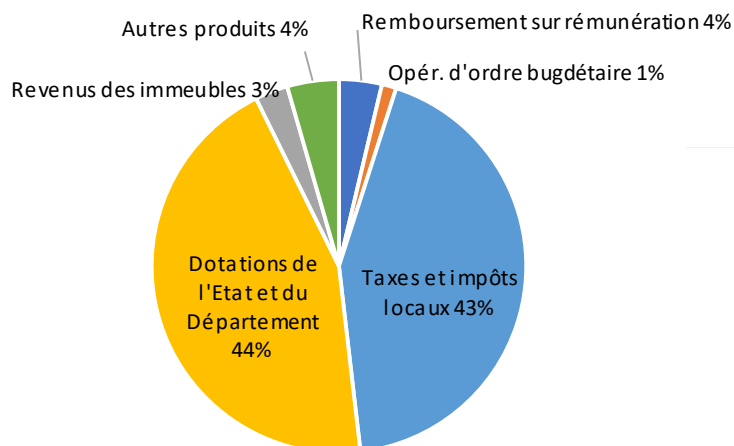


Le Budget communal

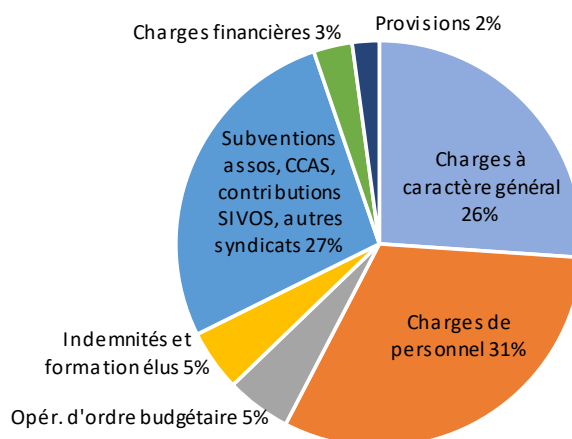
Recettes de fonctionnement réalisées en 2017

Total = 736 878,71 €



Dépenses de Fonctionnement réalisées en 2017

Total = 561 907,66 €



Lors de sa séance du 3 avril dernier, le Conseil Municipal a adopté le compte administratif de la commune pour 2017, c'est-à-dire toutes les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement réalisées en 2017.

Les charges et recettes de fonctionnement se répartissent selon les schémas ci-contre. Les dépenses de fonctionnement sont stables par rapport à 2016. La maîtrise des dépenses de fonctionnement a permis de dégager 174 971, 05 € pour couvrir les dépenses d'investissement.

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 170 087, 13 € pour le remboursement d'emprunts (27 179,85 €), les travaux de voirie (68 105,33 €), l'extension du local des services techniques, la remise aux normes du centre culturel et l'achat de matériel, la réfection du toit de la Poste, l'achat de matériel pour l'entretien mécanique des espaces verts.

Le Budget 2018

Le Budget primitif 2018 de la commune a été adopté par le Conseil Municipal le 3 avril 2018. Ce dernier a décidé de ne pas augmenter les taux des taxes communales.

En €	dépenses	recettes
fonctionnement	1 150 845	1 150 845
investissement	674 643	674 643

Les investissements importants prévus au budget concernent :

- travaux d'entretien de la voirie (fin de la rue du Petit Mairat, route de Puy Gorant)
- L'aménagement du bourg (travail du bureau d'étude et début des travaux)
- Achat de matériel pour les services techniques (tondeuse autoportée-mulching)
- L'aménagement d'une plate-forme de stockage derrière le cimetière
- La réfection de la porte de la Mairie et de la salle du Conseil
- Travaux de soutènement de la Chapelle